

Campagne de recrutement 2023**Maître de langue étrangère « Anglais » (H/F)**

Référence	LLSH-MAITRE-ANG-LLCER
Intitulé du poste	Maître de langue étrangère « Anglais » (H/F)
Localisation	Université de Toulon – Campus de La Garde
Composante	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Type de contrat	Contrat à durée déterminée
Quotité	100%
Dates de contrat	Du 01/09/2023 au 31/08/2024
Rémunération	Les maîtres de langue étrangère sont rémunérés par référence à l'indice brut 482 soit un traitement brut de 1954,07 euros par mois.

Mission principale : Enseignement**Nature des enseignements** :

Il sera demandé à la personne recrutée d'assurer des cours dans la filière Langues, Littératures et Civilisations Etrangères (LLCER), spécialité anglais, principalement dans les matières suivantes : grammaire ; expression orale et écrite, traduction.

Suivant les besoins du département, il lui sera éventuellement demandé d'assurer des cours dans des matières telles que la littérature, la civilisation ou la linguistique, principalement en Première Année de LLCE anglais.

Publics : Licence LLCER anglais + Master professionnel en fonction des besoins

Types d'enseignement

Cours magistraux et travaux dirigés

Obligation annuelle de service fixée par le décret n°87-754 du 14 septembre 1987 :

Les maîtres de langue étrangère assurent un service annuel en présence des étudiants de 288 heures de travaux pratiques ou 192 heures de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente. Leur service peut comporter, à titre exceptionnel, des cours si les besoins du service le justifient.

Autres éléments à préciser :

Conformément au décret n°87-754 du 14 septembre 1987, les maîtres de langue étrangère assurent également les tâches liées à leur activité d'enseignement et participent notamment au contrôle des connaissances et aux examens. L'exécution de ces tâches ne donne lieu ni à une rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service indiquées précédemment.

Missions complémentaires :

Il sera demandé à la personne recrutée de participer aux journées portes ouvertes de l'Université, afin de promouvoir l'établissement en compagnie des enseignants titulaires.

Contraintes particulières :

Disponibilité sur au moins trois jours ouvrables (ou sur plusieurs demi-journées) pour les cours. Assurer les surveillances des examens, faire passer des oraux, participer aux jurys et aux réunions pédagogiques organisées pendant l'année.

Hygiène et sécurité : expositions aux risques

Chimiques (produits irritants, corrosifs, toxiques...)		oui		non
Biologiques (bactéries, parasites, toxines, virus...)		oui		non
Physiques (rayonnements ionisants et non ionisants, champs magnétiques, ultrasons...)		oui		non
Techniques (port de charges lourdes, bruit, travaux en hauteur, utilisation d'autoclave, machines-outils, soudure, travaux électriques...)		oui		non
Travail isolé (hors de portée de voix et/ou de vue)		oui		non
Travail sur écran >4H		oui		non

Compétences requises, expérience :

Niveau de diplôme exigé par le décret n°87-754 du 14 septembre 1987 :

Les candidats aux fonctions de maître de langue étrangère doivent justifier d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de master.

Compétences souhaitées :

- La langue étrangère au titre de laquelle les candidats se présentent doit être leur langue maternelle ou une autre langue qu'ils pratiquent à l'égal de leur langue maternelle.
- Avoir un bon sens de l'organisation et de bonnes aptitudes à communiquer avec les étudiants et les personnels de l'Université.

Expérience souhaitée :

Expérience de l'enseignement souhaitée ainsi qu'une bonne connaissance du système universitaire français.

Contact au sein de la composante pour tout renseignement relatif aux enseignements

Salhia Ben-Messahel, Directrice de département : salhia.benmessahel@univ-tln.fr

Contact pour tout renseignement d'ordre administratif :

recrutement-enseignantcontractuel@univ-tln.fr

[Lien vers les modalités de candidature](#)